



**Rio de Janeiro, Brésil**  
**20-22 juin 2012**

Point 9 de l'ordre du jour provisoire\*  
**Rapports des tables rondes**

## **Note d'information à l'intention des tables rondes de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable**

### **Regard prospectif sur la mise en œuvre des résultats prévus de la Conférence**

#### **I. Généralités**

1. La Conférence des Nations Unies sur le développement durable (Rio +20) a pour mission d'aboutir au renouvellement de l'engagement politique en faveur du développement durable, en montrant combien il est urgent de tendre vers cet objectif en prenant les chemins qui seront définis dans le document final. Les problèmes qui se posent sont impressionnants. Les quelques dernières années ont été marquées par les effets de la crise financière et économique mondiale et par les mesures prises pour y faire face, ainsi que par l'aggravation des injustices sociales, phénomènes qui se poursuivent encore. De plus, la crise s'est doublée d'une période de grande volatilité des prix de l'alimentaire et de l'énergie, d'accroissement des pressions subies par les zones urbaines et d'épuisement des ressources marines, et l'intensification des répercussions des changements climatiques a accru la vulnérabilité de tous, surtout les pauvres.

2. La Conférence est un appel à l'action lancé à la communauté internationale. Nous continuons de nous inspirer des documents fondateurs signés à Rio de Janeiro en 1992, notamment la Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement<sup>1</sup> et Agenda 21<sup>2</sup>, ainsi que le Plan de mise en œuvre du Sommet

\* A/CONF.216/1.

<sup>1</sup> *Rapport de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, Rio de Janeiro, 3-14 juin 1992*, vol. I, *Résolutions adoptées par la Conférence* (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.93.I.8 et rectificatif), résolution 1, annexe I.

<sup>2</sup> *Ibid.*, annexe II.



mondial pour le développement durable<sup>3</sup>, adopté à Johannesburg en 2002. Ce qui a manqué jusqu'à présent, c'est une réelle fermeté des engagements pris en matériel d'action, de mise en œuvre, de coopération pour le développement et de partenariats, sans laquelle les progrès réalisés sur le terrain ne peuvent pas être à la mesure de la gravité des problèmes. Le fait que les dirigeants du monde sont aussi nombreux à avoir annoncé qu'ils participeraient à cette conférence semble indiquer qu'ils se sont rendu compte à quel point il était urgent qu'ils renouvellent leur engagement politique. La question essentielle que nous devons nous poser maintenant est celle-ci : lorsque nous rentrerons dans nos capitales, quel effet le résultat de la Conférence aura-t-il sur les mesures prises à tous les niveaux? Comment parviendrons-nous à tourner le dos définitivement à l'idée que la vie continue telle qu'avant?

3. La Conférence devrait produire des orientations en matière d'objectifs, d'outils, de réforme institutionnelle, de coopération technique et d'autres moyens de mise en œuvre destinés à nous mettre bien droit sur le chemin du développement durable. Le moment est venu de réfléchir aux moyens d'avancer dans chacun de ces domaines.

## II. Objectifs de développement durable

4. Un des grands résultats de la Conférence devrait être la décision d'élaborer des objectifs de développement durable. Ceux-ci aideront à faire une place aux objectifs du Millénaire pour le développement, auxquels la communauté internationale reste fermement attachée, dans un plan-cadre de développement durable. Nous savons cependant que même si tous les pays réussissaient à cet égard, les difficultés subsisteraient en ce qui concerne l'élimination de la pauvreté et le développement social. Resteront également les obstacles que tous les pays ont à surmonter pour parvenir à faire fonctionner leur économie de façon durable, notamment grâce à des modes de production et de consommation plus viables. Intégrer les objectifs pour l'après-2015 dans un plan-cadre de développement durable, notamment en élaborant des objectifs de développement durable, témoignerait de l'importance énorme que les gouvernements attachent à la question, ce qui fait bien sûr partie de ce que la Conférence devrait nous laisser en partage.

### *Questions relatives aux objectifs de développement durable*

5. Les questions pourraient être par exemple les suivantes :

a) Comment faut-il définir les objectifs pour qu'à la fois ils soient acceptés universellement et les pays y adhèrent individuellement parce qu'ils se rattachent à leurs propres priorités?

b) Quels sont les objectifs de développement durable qui devraient figurer dans une sélection d'objectifs prioritaires?

c) Comment faire en sorte que les objectifs pour l'après-2015 forment un tout harmonisé et durable?

---

<sup>3</sup> *Rapport du Sommet mondial sur le développement durable, Johannesburg (Afrique du Sud), 26 août-4 septembre 2002* (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.03.II.A.1 et rectificatif), chap. I, résolution 2, annexe.

d) Quel est pour la communauté internationale le meilleur moyen de favoriser la progression vers des objectifs concertés et de faire le point sur cette progression?

e) Quel est le meilleur moyen d'être sûr que l'élaboration d'objectifs de développement pour l'après-2015 se fasse de façon transparente et compte tenu, dans tous les domaines, des vues de toutes les parties prenantes?

### **III. Économie verte et question du développement durable et de l'élimination de la pauvreté**

6. On considère généralement les politiques économiques vertes comme un outil permettant d'avancer sur les plans du développement durable et de l'élimination de la pauvreté, en offrant un éventail de politiques possibles qui contribuent à l'intégration des trois piliers du développement durable. Chaque pays choisira sa démarche en la matière et son assortiment de politiques, en fonction de ses priorités et en adaptant les mesures à ses institutions et à son système économique. La difficulté sera de mettre au point des politiques qui soutiennent le développement économique et social tout en réduisant les tensions auxquelles sont soumis l'environnement et les ressources naturelles. Avec ses politiques et ses incitations, le plan-cadre aura une importance décisive dans la promotion de l'investissement dans le développement et dans la mise en exploitation de techniques écologiquement rationnelles.

7. Bien des pays sont à un stade peu avancé de la mise en application de politiques de développement vertes, même si certains ont pris un peu d'avance, y compris certains pays en développement. On assiste à beaucoup d'innovation aux niveaux local et national, et le travail en réseau et le partage des données d'expérience entre entités locales et nationales peuvent également être utiles. Les initiatives internationales et régionales qui vont dans le sens de la création de capacités, du travail en réseau, de la mise en commun du savoir et des partenariats seront extrêmement utiles, et le système des Nations Unies peut jouer un rôle important à cet égard. La mobilisation de ressources financières sera elle aussi déterminante pour le financement des politiques économiques vertes et, à cet égard, les institutions financières internationales, les donateurs bilatéraux, le secteur public et les partenariats public-privé auront beaucoup à apporter.

*Questions sur le thème « Économie verte et question du développement durable et de l'élimination de la pauvreté »*

8. Les questions pourraient être par exemple les suivantes :

a) De quelles capacités et de quelle aide les gouvernements auront-ils besoin pour élaborer et mettre en œuvre des politiques économiques vertes convenant à leur situation et à leurs priorités particulières?

b) De quelles manières la communauté internationale peut-elle le mieux appuyer les pays qui s'efforcent de mettre au point et d'appliquer des politiques économiques vertes?

#### **IV. Dispositif institutionnel du développement durable**

9. Les débats sur le dispositif institutionnel du développement durable font ressortir le fait qu'il faut que les trois piliers du développement durable soient effectivement intégrés. Elles font aussi ressortir les défaillances de la gouvernance internationale du développement durable observées depuis le Sommet mondial sur le développement durable. En même temps, il est ressorti des échanges sur la gouvernance internationale de l'environnement que le pilier environnement était morcelé et faible.

10. Dans des propositions concernant le renforcement du dispositif institutionnel du développement durable, les fonctions clefs qu'un dispositif renforcé devrait remplir de façon équilibrée ont été désignées :

a) Mobiliser en faveur du développement durable et fixer les objectifs pour l'avenir, en donnant des indications sur les politiques susceptibles de combler les écarts et de permettre de faire face aux problèmes nouveaux;

b) Faire le point du chemin parcouru dans la mise en œuvre des engagements, notamment en ce qui concerne l'appui apporté au développement durable des pays en développement;

c) Mettre en commun les données d'expérience et les enseignements tirés de l'expérience;

d) Promouvoir la participation de la société civile et faciliter les partenariats;

e) Améliorer les rapports entre scientifiques et décideurs.

##### *Questions sur le dispositif institutionnel du développement durable*

11. Les questions pourraient être par exemple les suivantes :

a) Comment pourrait-on aider un nouvel organe intergouvernemental de développement durable à obtenir à un niveau élevé de prise de décisions une participation active et un suivi en matière d'objectifs de développement durable, y compris les résultats de la Conférence, comme par exemple les objectifs en question?

b) Comment les institutions locales, nationales et régionales pourraient-elles mieux intégrer les trois dimensions du développement durable?

c) Comment le renforcement du PNUE, un des résultats attendus de la Conférence, peut-il être réalisé de façon à ne pas décevoir les États Membres qui espèrent que le pilier environnement deviendra plus efficace?

d) Par quels moyens le dispositif institutionnel pourrait-il le mieux permettre la participation de la société civile?

## V. Ressources financières, technologie et renforcement des capacités

12. Le financement des investissements d'importance critique en infrastructure et en nouvelles méthodes et capacités de production est une grosse difficulté pour les pays en développement qui veulent bâtir une économie verte ou évoluer vers une telle économie, sur le chemin du développement durable. Il faudra mobiliser un ensemble de ressources intérieures et étrangères, publiques et privées, pour financer les investissements nécessaires pour éliminer la pauvreté et réaliser un développement économique et social qui procure également des avantages sur le plan écologique. À cet égard, il faudra absolument créer un environnement où les politiques encouragent à passer à des systèmes plus efficaces et plus rationnels sur le plan écologique en matière de production, de transport et de distribution, et il sera nécessaire de maintenir le soutien financier accordé aux pays en développement par la communauté internationale et les institutions financières internationales, particulièrement en ce qui concerne les pays les moins avancés.

13. Il est indispensable de progresser dans les domaines des sciences et des technologies et de leur application si l'on veut avancer vers le développement durable. La technologie a joué pour beaucoup dans ce que sont devenus la société et l'environnement. Elle s'est attaquée à bien des problèmes, mais elle en a aussi créé. Pour organiser à l'avance une mise en œuvre efficace des résultats de la Conférence, il importe de ne pas négliger ce que la science et les technologies peuvent apporter, y compris grâce au renforcement de la collaboration internationale en matière de transferts et de dissémination.

14. Si nous voulons nous attaquer efficacement aux problèmes de développement durable qui se posent à la communauté internationale et aux gouvernements, il faudra, dans les années qui viennent, accélérer le rythme de l'innovation technique. La technologie ne sera qu'une des composantes de cette action, mais il paraît extrêmement improbable de pouvoir lutter efficacement sans elle. En principe, il devrait être possible techniquement de multiplier plusieurs fois le rendement de l'énergie et des matériaux au niveau mondial, mais cela ne se fera pas sans que de grands changements soient apportés aux politiques, aux institutions et aux incitations.

15. Ce qu'il est encourageant d'apprendre, c'est que l'innovation technique se produit dans des pays de plus en plus nombreux, y compris des pays en développement. Ainsi, s'ajoutant à l'amélioration de la coopération technique Nord-Sud, le renforcement de la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire prendront une place de plus en plus importante dans la coopération technique en faveur du développement durable.

16. Obtenir à un prix abordable l'accès aux techniques écologiquement rationnelles tout en assurant la protection des droits de propriété industrielle n'est qu'un aspect de la difficulté que doivent affronter les pays en développement qui veulent bâtir une économie verte dans leur progression vers le développement durable. La limitation des capacités continue de peser sur l'action menée par les pays en développement, en particulier, pour mieux intégrer les trois piliers du développement durable. Cela posé, il faudra que les efforts et mécanismes de création de capacités écartent les contraintes existantes, que ce soit dans le domaine de la conception et de l'application des politiques, de l'efficacité des institutions, de

l'adoption de techniques, du transfert et de la gestion de l'infrastructure et des capacités productives ou dans celui de la mobilisation de ressources financières et de leur utilisation. Le suivi de la Conférence offre à la communauté internationale une occasion en or de renforcer, rationaliser et rendre plus efficace l'appui apporté aux pays en développement, particulièrement aux moins avancés d'entre eux, en matière de renforcement des capacités aux fins de la réalisation du développement durable et de l'atteinte d'objectifs de développement durable.

*Questions concernant la coopération dans le domaine de la technologie et les autres moyens de mise en œuvre*

17. Les questions pourraient être par exemple les suivantes :

a) À quelles nouvelles méthodes pouvons-nous faire appel pour mobiliser et canaliser les ressources financières, y compris l'aide publique au développement, dont les pays auront besoin pour investir dans des politiques économiques vertes et avancer plus résolument vers le développement durable?

b) Comment pouvons-nous faire en sorte que l'action menée dans les domaines des sciences et des technologies aboutisse dans les décennies qui viennent à une montée appréciable des rendements énergétiques et de l'efficacité de l'exploitation des ressources dans le monde entier?

c) Comment pouvons-nous favoriser la généralisation de l'accès aux technologies écologiquement rationnelles, y compris dans les pays en développement et les pays les moins avancés?

d) Comment pouvons-nous renforcer la coopération technique internationale en matière de création, de mise en service et de transfert de technologies écologiquement rationnelles, notamment dans les pays en développement?

e) Que peut faire la communauté internationale pour accroître son appui au renforcement des capacités et mieux le cibler sur la création d'économies ouvertes et vertes et la réalisation du développement durable et de l'élimination de la pauvreté?

---